



Fais-tu la différence entre
« son » et « sont » ?

Son caleçon et son pantalon sont sombres.

1. Le déterminant possessif *son*

- *Son* indique une idée de possession, c'est un adjectif possessif de la 3^e personne du singulier.

Il précède les noms masculins mais aussi les noms féminins commençant par une voyelle. Il peut être remplacé par *ses* au pluriel ou par *mon* ou *ton* si l'on change de possesseur.



Ex. : Il range *son* cartable.

Il range *ses* cartables. Il range *mon* cartable.

Marie attend *son* amie.

Marie attend *ses* amies. Marie attend *ton* amie.

Je retiens

Son, adjectif possessif, appartient à un groupe nominal singulier. Il peut être remplacé par *ses*, *mon* ou *ton*.

2. La forme du verbe *être* : *sont*

- *Sont* est une forme du verbe *être* à la 3^e personne du pluriel du présent de l'indicatif.

Il peut être remplacé par *étaient* en mettant la phrase à l'imparfait, ou par *seront* en mettant la phrase au futur.

- *Sont* est accompagné d'un sujet pluriel. Il peut être utilisé seul, comme forme du verbe *être*, ou comme auxiliaire au passé composé. Dans ce dernier cas, il est suivi du participe passé du verbe.



Ex. : Elles *sont* sur la plage. Elles *étaient* sur la plage.

Ils *sont* arrivés sur la plage. Ils *seront* arrivés sur la plage.

Je retiens

Sont est la forme conjuguée du verbe *être* à la 3^e personne du pluriel du présent de l'indicatif. Il peut être remplacé par *étaient* à l'imparfait ou par *seront* au futur